

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
OU
COPIE DE RÉOLUTION**

CORPORATION MUNICIPALE DE ST-FÉLIX-DE-DALQUIER

À LA SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE ST-FÉLIX-DE-DALQUIER, TENUE LE 04 AOÛT 2008 SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE M. LE MAIRE, LUC POMERLEAU

ET LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège no 1	M. MARTIN GAUTHIER
Siège no 2	M. ÉRIC DOYON
Siège no 3	M. ANDRÉ LÉVESQUE
Siège no 4	M. FÉLIX LABRECQUE
Siège no 5	M. LUCIEN SABOURIN
Siège no 6	M. JEAN-GUY AUDET

AINSI QUE MADAMME JULIE RHEAULT, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

111-08-08 Projet de déréglementation de Poste Canada

Attendu que l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal, c'est-à-dire, la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres;

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

Attendu que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emploi et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire, la population;

Par conséquent, il est proposé par M. le conseiller André Lévesque, appuyé par M. le conseiller Éric Doyon et résolu

Que la municipalité s'oppose à la déréglementation de Postes Canada et exige que le gouvernement du Canada tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire, la population.

**COPIE CONFORME CERTIFIÉE
EN DATE DU 7 AOÛT 2008**



**Richard Michaud
Directeur général/Secrétaire-trésorier**

Affaires municipales
et RégionsQuébec 

>> Page d'accueil du MAMR

Nouvelle recherche

Aide

MUNICIPALITÉ

Saint-Félix-de-Dalquier

CODE GÉOGRAPHIQUE : 88060

Adresse physique	41, rue de l'Aqueduc Saint-Félix-de-Dalquier	Désignation	Municipalité
Adresse postale	C. P. 219 Saint-Félix-de-Dalquier J0Y 1G0	Date de constitution	1932-10-29
Téléphone	(819) 727-1732	Date de changement de régime	s. o.
Télécopieur	(819) 727-9685	Superficie km ²	112,12
Courriel	mun.stfelixdedalquier@cableamos.com	Population	977
Site Internet	s. o.	Région administrative	Abitibi- Témiscamingue (08)
Gentilé	Dalquiérais, oise*	Division de recensement-Canada	Abitibi (88)
		MRC	Abitibi (880)
		Circonscription électorale-Québec	Abitibi-Ouest (572)
		Prochaines élections à la mairie	2009-11-01
		Mode d'élection	Élection en bloc
		Division territoriale	Sans division

Membres du conseil
Maire Pomerleau, Luc

Organisation municipale, responsables
Secrétaire-trésorier